



## sous location non déclarée

Par **laetitiab14**, le **29/06/2009** à **18:28**

Bonjour,

j'ai fait une sous location non déclarée et la sous locataire n'a pas payé le loyer et ne viens pas non plus chercher ses affaires. Cela fait 10 fois que je la contacte depuis 2 mois pour qu'elle vienne récupérer ses affaires, mais non seulement elle ne vient pas les chercher et en plus elle me menace de me dénoncer à la police et de lui rembourser ses affaires si je les mets dehors.

Il y a une seule trace d'un chèque émis par son ex ami que j'ai voulu encaisser mais qui était sans provisions, et il y aussi une réponse par mail de sa part à une petite annonce que j'ai mise sur internet, ce sont les 2 traces. Je voulais savoir quels sont ses droits réels, as t elle des droits vis a vis de moi ou ce sont que des menaces?\*merci pour votre réponse, cordialement,c'est urgent.

L B